

MAISON D'ENFANTS POULPI.BE

PROJET PÉDAGOGIQUE COMPLET

1. Les choix pédagogiques

Nous avons quatre grands objectifs dans notre projet d'accueil :

- développer l'autonomie de l'enfant, sa soif de curiosité et son envie naturelle de « découvrir le monde » ;
- introduire la diversité auprès des enfants en accueillant aussi des enfants à besoins spécifiques ;
- aider les parents au mieux dans la construction de leur parentalité en les invitant à participer à la vie au sein de l'infrastructure de 16h00 à 17h30 ou en matinée de 9h30 à 11h00 ;
- accueillir les stagiaires et les encadrer au sein du milieu d'accueil.

Journée type

L'horaire qui suit est celui d'une journée type, susceptible de varier selon le rythme de chaque enfant. L'horaire des bébés s'ajuste en fonction des besoins individuels de chacun. Aussi, les bébés font deux siestes en fonction de leurs besoins, une à deux fois sur la journée.

Tranche horaire	Section des bébés	Section des moyens	Section des grands
7h30 – 9h30	Accueil des enfants et de leurs parents <ul style="list-style-type: none"> - Temps de sécurisation de l'enfant et de transmission de l'information entre le professionnel et le(s) parent(s). - Présence affective rassurante pour assurer la transition maison- MA. - Encadrement des enfants lors de jeux calmes ou de lectures. Lieu : section des grands		
9h30	Séparation des groupes		
	Les petits vont dans leur section pour des activités libres.	Les moyens vont dans leur section pour des activités libres.	Les grands vont dans leur section pour des activités libres. Les doudous sont placés dans l'espace doudous pour les plus grands.
9h30 - 11h00	Activités libres ou encadrées Sieste pour les enfants qui en ressentent le besoin	Activités libres ou encadrées Sieste pour les enfants qui en ressentent le besoin	Jeux d'extérieur, si le temps le permet. Activités encadrées type bricolage, lecture ou psychomotricité. Activités libres, jeux.
11h00-13h00	Dîner (horaire variable selon les besoins et les sections)		

	<p>Le repas est servi individuellement par la puéricultrice, dans la section, dans les bras, dans un relax ou dans la chaise haute en fonction de chacun.</p>	<p>Pour les moyens et les grands, le repas se prend dans la salle à manger. Les enfants mangent seuls ou avec l'aide d'un adulte dans une chaise haute. Ils sont encadrés pendant toute la durée du repas. De l'eau est proposée à la fin du repas. Nettoyage des mains avec un gant de toilette humide à usage unique à l'évier.</p>	<p>Pour les moyens et les grands, le repas se prend dans la salle à manger. Les enfants mangent seuls ou avec l'aide d'un adulte à la table basse assis sur une petite chaise. Ils sont encadrés pendant toute la durée du repas. De l'eau est proposée à la fin du repas. Nettoyage des mains avec un gant de toilette humide à usage unique à l'évier. Les enfants rangent la table et retournent ensuite en section en compagnie de l'adulte qui les encadre.</p>
		<p>Encadrement des enfants pour un moment lecture ou relaxation. Change des enfants afin de les préparer pour la sieste.</p>	<p>Change + moment de calme Présence affective et rassurante auprès des enfants. Change des enfants afin de les préparer pour la sieste. Encadrement des enfants pour un moment lecture ou relaxation.</p>
	<p>Activités libres ou encadrées</p> <p>Sieste pour les enfants qui en ressentent le besoin. Sieste : 13h30 – 15h30</p>	<p>Sieste : 13h00 – 15h00 Dortoir avec lits à barreaux</p>	<p>SIESTE : 12h00 – 14h30 Dortoir avec lits « couchette » sieste encadrée par la puéricultrice.</p>
15h00 – 16h00	Goûter		
	<p>Le repas est servi individuellement par la puéricultrice, dans la section, dans les bras, dans un relax ou dans la chaise haute en fonction de chacun.</p>	<p>Les enfants vont dans la salle à manger. Lavage des mains des enfants + bavoir. Les enfants mangent seuls ou avec l'aide d'un adulte dans une chaise haute. Ils sont encadrés pendant toute la durée du repas. De l'eau est proposée à la fin du repas.</p>	<p>Les enfants vont dans la salle à manger. Lavage des mains des enfants + bavoir. Les enfants mangent seuls ou avec l'aide d'un adulte assis sur une petite chaise autour de la table basse. Ils sont encadrés pendant toute la durée du repas. De l'eau est proposée à la fin du repas. Nettoyage des mains avec</p>

		Nettoyage des mains avec un gant de toilette humide individuel. Les enfants retournent ensuite en section en compagnie de l'adulte qui les encadre. Lieu : salle à manger	un gant de toilette humide individuel. Les enfants rangent la table et retournent ensuite en section en compagnie de l'adulte qui les encadre. Lieu : salle à manger
16h – 18h15	<p>Activités libres en compagnie des parents aidants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les enfants vont dans la section des grands. - Si le temps le permet, les plus grands vont en extérieur. - Jeux libres et activités proposées par le parent qui participe bénévolement à l'extension de la période de fin de journée. <p>Moment du retour. La puéricultrice raconte la journée de l'enfant au parent qui vient le rechercher. Lieu : section des grands</p>		

Dans la section des petits, les siestes sont organisées en fonction des rythmes de chacun. Les plus petits font le plus souvent 2 siestes, réparties plus ou moins comme suit :

- Entre 9h00 – 11h30 ;
- Entre 13h30 – 16h00
- Entre 17h00 – 17h45.

Dans la section des moyens, deux périodes de sieste sont organisées en fonction des besoins des enfants :

- 9h30 – 11h00
- 12h30 – 14h45

Les plus grands font généralement une sieste : 12h00 – 15h00 ;

Pour la puéricultrice en charge du groupe, les siestes en décalé permettent de limiter le nombre d'enfants dans la section en même temps, et de varier les activités en fonction de l'âge et des capacités des enfants.

Pour les repas, la puéricultrice veillera à toujours les donner dans le même ordre, ce qui permet à l'enfant de se situer dans le temps et de savoir quand il va manger.

2. Le projet et ses explications

I. Introduction

La collaboration triangulaire « enfants-parents-professionnels » est à la base de notre projet pédagogique : c'est ensemble que les parents et les professionnels se centrent sur l'enfant, échangent leurs points de vue et construisent un projet collectif ouvert à toutes les formes de diversités.

La maison d'enfants « parents-admis » a la spécificité d'être principalement destinée à accueillir les enfants de parents souhaitant participer à l'accompagnement des enfants au sein du milieu d'accueil.

II. Organisation

*La maison d'enfants, **Poulpi.be**, a une capacité de 17 places réparties en deux espaces de jeux : un pour les petits (7), et un espace séparé en deux pour les moyens et pour les plus grands (10). Cette différence dans l'âge des enfants par section et la division en trois groupes s'explique par le fait que les bébés ressentent davantage le besoin d'être sécurisés et câlinés et que, une fois que leur développement psychomoteur et neurologique le leur permet, les enfants ressentent le besoin de découvrir le monde et d'avoir des jeux adaptés.*

III. Horaires

La ME (maison d'enfants) est ouverte de 7H30 à 18h15, du lundi au vendredi. Pour favoriser l'échange au moment des retrouvailles et le relais professionnels de la ME et les parents, la reprise des enfants se fait à 18H00 au plus tard.

Une puéricultrice est sur place dès 7H30, s'il vous est indispensable de déposer votre enfant durant ce premier quart d'heure de disponibilité et sachant que cela est hors plage horaire de la puéricultrice, il vous en coûtera 5 € pour ce quart d'heure. Il en sera de même le soir, jusque 18H30. Ce montant sera à payer en liquide le jour même.

Pour les périodes de fermeture, veuillez-vous référer au ROI.

IV. Le personnel encadrant

L'équipe est constituée d'une directrice, d'une puéricultrice-coordinatrice relais entre les parents et le personnel encadrant, de deux puéricultrices référentes et d'une cuisinière. Chaque section a une puéricultrice de référence.

A l'équipe du personnel, s'ajoutent, soit en matinée, de 9h30 à 11h00 ou après 16H00, les parents qui accompagnent la fin de journée des enfants, selon un horaire préétabli en fonction de leurs disponibilités. Ces parents, deux maximums par journée, sont toujours accompagnés d'un professionnel. Le professionnel conserve le droit décisionnel au sein de la section, même s'il s'agit de l'enfant du parent, ceci afin de conserver la pérennité des règles et de la personne de référence au sein de la section. Le parent ne peut poser d'actes professionnels, comme les soins, à la place des professionnelles.

Nous accueillons des stagiaires en puériculture pour des stages d'une durée de trois semaines ou un mois. Ils seront encadrés par la directrice et la coordinatrice. Ils devront commencer par une période d'observation et adhérer au projet éducatif.

Sécurité et Hygiène

La ME est tenue de respecter les normes établies par l'ONE, tout sera mis en œuvre dans le nettoyage des locaux et dans l'hygiène du personnel et des enfants pour garantir le respect de ces normes.

En ce qui concerne l'hygiène alimentaire, la crèche est également contrôlée par l'AFSCA. Le traiteur TCO est également contrôlé par cet organisme.

V. Accueil

Les membres du personnel souhaitent apporter une attention particulière aux « temps de l'accueil ». Ce temps peut être le moment où le parent vient déposer son enfant ou le rechercher, un premier contact téléphonique, un premier entretien avec les parents, la première permanence d'un parent, ... Il s'agit autant de l'accueil de l'enfant que de son parent. L'enfant ne pourra se sentir accueilli, en sécurité que s'il sent son parent à l'aise et en confiance.

A. La familiarisation

Lors du premier contact téléphonique, la directrice de la maison d'enfants prendra le temps d'expliquer les lignes directrices du projet pédagogique et les grands principes organisationnels : les horaires, les tarifs, l'organisation en section, ...

Les parents seront rencontrés avant la naissance afin de répondre à leurs questions et de les rassurer. Une visite de la crèche pourra se faire s'ils le souhaitent après 18H00 ou durant la sieste de sorte que les enfants ne soient pas perturbés dans leurs activités. Les parents seront invités à venir à la crèche une semaine ou deux avant la période de familiarisation afin de répondre à leurs questions se rapportant au projet pédagogique. Lors de ce rendez-vous, la directrice donnera également aux parents un questionnaire se rapportant à leur enfant à rapporter complété le premier jour de la familiarisation. Ce questionnaire de « connaissance des habitudes et du caractère de l'enfant » est important car il permet à la puéricultrice de référence d'avoir des informations tangibles sur le rythme, les habitudes et les goûts de l'enfant.

Avant son entrée en crèche, chaque enfant vit d'abord une période de familiarisation afin de lui permettre de vivre en douceur la rupture avec ses parents et de s'adapter progressivement à ce nouveau lieu qu'est la crèche, à faire connaissance avec ces nouvelles personnes qui s'occuperont de lui et prendront le relais des parents pendant les heures passées dans le milieu d'accueil.

Lors de l'entrée en crèche, la familiarisation est systématique même s'il y a un frère ou une sœur dans la maison d'enfants ou si l'enfant a déjà été accueilli dans un autre milieu d'accueil. Pour le petit, c'est la première fois et il est au centre de nos préoccupations.

La durée et l'organisation de la période de familiarisation peut être adaptable même si au départ elle suit un schéma préétabli. Pour l'enfant porteur d'un handicap, si le besoin s'en fait sentir, pour le bien-être de l'enfant, la période de familiarisation peut être allongée et s'étaler sur deux semaines.

La durée et l'organisation de la période de familiarisation peut être adaptable même si au départ elle suit un schéma préétabli sur 5 jours minimum. Si le besoin s'en fait sentir, pour le bien-être de l'enfant, la période de familiarisation peut être allongée et s'étaler sur deux semaines.

En pratique :

<i>lundi</i>	<i>1H en matinée avec le parent</i>	<i>Quand la puéricultrice est la plus disponible vers 10-11h00</i>
<i>mardi</i>	<i>1H le matin + un repas, un biberon avec le parent</i>	<i>idem</i>
<i>mercredi</i>	<i>2H le matin avec le parent + un biberon et éventuellement une sieste</i>	<i>Vers 10h – 12h</i>
<i>Jeudi</i>	<i>2H + un dodo sans le parent</i>	<i>Soit en matinée vers 9-10h Le parent reste un peu puis va faire une course</i>
<i>Vendredi</i>	<i>10h-14h</i>	<i>Une petite journée</i>

Le lundi et le mardi permettent aussi un échange d'infos entre la puéricultrice et les parents, le parent peut informer la puéricultrice sur les habitudes, le rythme et le caractère de leur enfant et la puéricultrice peut répondre aux questions des parents relatives à l'organisation de la vie en maison d'enfants. Le rôle de chacun des intervenants est aussi spécifié lors de cette familiarisation. C'est aussi l'occasion de rassurer les parents sur le rôle de la puéricultrice de référence.

Une familiarisation est aussi organisée pour les permanences, les parents sont davantage encadrés lors de ces dernières par la « coordinatrice relais-parents » de l'infrastructure. Elle expliquera durant cet encadrement quels sont leur espace de fonctionnement et les limites et les balises dans la section.

Un autre parent pourra se proposer pour accueillir le nouveau parent pour lui permettre de bénéficier de son expérience.

Concrètement, lors de la première permanence du parent quand l'enfant est familiarisé avec son milieu d'accueil, ce dernier pourra prendre ses marques et la puéricultrice lui expliquera son champs d'action : l'encadrement, les limites, présentation des enfants présents, les règles d'hygiène et la localisation du matériel. Ils peuvent poser des questions et passer du temps avec leur enfant, être présent, s'ouvrir à l'enfant des autres et aider la puéricultrice. Par contre, les parents ne s'occupent ni des changes des enfants, ni de donner des soins, ni de coucher ou de lever des enfants occupés à faire la sieste.

Des « goûters-rencontres » seront organisés pour que les parents puissent se rencontrer et échanger et ainsi s'intégrer de façon informelle et agréable au sein de l'infrastructure. Cela permet de développer le sentiment d'appartenance des parents au projet mis en place et ainsi d'être un meilleur encadrant lors des permanences avec l'ensemble des enfants présents.

Les parents prépareront à la maison l'affiche des personnes qui comptent pour leur enfant (Carine la tortue compte aussi) qui sera accrochée au mur, à hauteur des enfants, dans la section de leur enfant.

Cette affiche permet aux parents d'occuper une place concrète et visible dans la ME. L'élaboration de ce panneau A3 est aussi un moyen donné aux parents de s'approprier le milieu d'accueil et de se faire à la séparation et au passage de relais entre la maison et le milieu d'accueil. Pour la maman, c'est parfois une façon de mieux réussir la séparation car le panneau lui permet de rester en quelque sorte près de son enfant pendant sa journée dans la ME. Cette affiche comprendra des photos de l'environnement de l'enfant, ses parents, les personnes proches, les animaux...

Le passage entre les différents groupes d'enfants est pensé en équipe en ayant toujours à cœur le bien-être de l'enfant. Trois critères vont être principalement pris en compte par l'équipe : l'âge de l'enfant, son développement psychomoteur et le respect de l'équilibre des groupes.

B. L'accueil du matin

En ce qui concerne l'accueil du matin de l'enfant, il se fait principalement au moment de son arrivée en ME. Un temps est pris pour accueillir chaque enfant, chacun à son tour. Il sera demandé aux parents de prendre également soin de ce moment d'accueil de leur enfant en prenant le temps de lui dire au revoir en douceur. Nous demanderons aussi au parent de ne pas revenir auprès de l'enfant si le parent a oublié quelque chose mais de le déposer dans le sas d'entrée. Ceci afin de ne pas donner l'illusion à l'enfant que son parent vient le chercher.

Pour accueillir chaque enfant individuellement, nous prenons le temps de l'appeler par son prénom, de s'adresser à lui et non pas uniquement au parent qui vient le déposer, de le rassurer si ce moment de séparation est difficile pour lui, d'utiliser ce court temps de séparation pour prendre le relais des parents en douceur.

Les petits rituels de séparation ainsi que les doudous ont un rôle à jouer dans ces moments de passage de relais entre le parent qui dépose l'enfant et la professionnelle qui le prend en charge. Elle prendra le temps nécessaire pour écouter les « petites aventures » de l'enfant, c'est pourquoi deux personnes sont présentes le matin et le soir : une puéricultrice pour le relais et une deuxième pour être auprès des autres enfants.

Un accueil plus particulier pourra également se faire lorsque l'enfant aura dû, pour raison de santé, de congés, s'absenter durant une période plus ou moins longue.

Par la suite, une forme de familiarisation concernera aussi l'enfant qui passe d'une section vers une autre : « comment l'accueillir dans sa nouvelle section ? ». Une familiarisation est faite avec la puéricultrice de la section des grands. L'enfant « moyen » passera des temps de plus en plus longs dans la section des grands, dans le jardin, partagera des activités, des repas et finira par faire son premier dodo dans le dortoir de ladite section. Cette transition sera élaborée lors de réunions d'équipe pendant lesquelles les puéricultrices partageront leurs impressions sur le changement de section. Il est important de verbaliser pour passer le relais.

Les horaires du personnel, réguliers et adaptés, sont également affichés dans le hall afin que les parents puissent dire à leur enfant qui sera là pour les accueillir et qui sera là au moment de venir les rechercher. C'est également une manière de soigner l'accueil des parents au moment de déposer leur enfant et au moment de venir le rechercher. L'horaire des « permanences » des parents est aussi affiché.

Pour son bon développement, l'enfant a besoin d'une continuité psychique, il doit pouvoir nouer des liens sécurisants, c'est pourquoi il y a une puéricultrice de référence par section. De plus, le fait de se sentir en sécurité et entouré permet à l'enfant de faire preuve de plus en plus d'autonomie.

Le petit cahier est le relais entre les parents et les puéricultrices, il est donc très important de le soigner.

De 7h30 à 9h30, l'accueil des enfants se fait dans la section des plus grands dans laquelle est prévue relax et tapis d'éveil pour les plus petits dans une partie séparée des grands par une petite barrière, ceci afin d'éviter que les grands ne bousculent ou ne marchent sur les petits. A partir de

8h00, arrive la deuxième puéricultrice qui peut, dès que le nombre d'enfants devient trop important, aller s'installer avec les petits dans leur section.

Durant la période d'accueil, de 8h00 à 9h30, des jouets sont mis à disposition des enfants et, suivant le rythme des petits, certains vont dormir.

C. Les retrouvailles du soir

Les retrouvailles du soir sont également un temps privilégié entre parent, enfant et professionnel. On y raconte les moments forts de la journée, les anecdotes. Nous respectons le temps nécessaire à l'enfant pour relier la crèche à la famille. Lorsque la puéricultrice est amenée à raconter la journée de l'enfant, elle est attentive à l'inclure dans son récit, en s'adressant à lui, ce qui permet à ce dernier de devenir acteur du récit de sa journée. *Il est demandé aux parents de venir au plus tard à 18h00, ceci afin de favoriser un temps de retrouvailles de qualité.*

D. Le petit cahier de communication

Chez les petits, le cahier doit contenir les informations pratiques (le contenu du biberon du matin, les heures de sieste,...) mais aussi les informations découvertes de l'enfant : qui sont ses amis, ses jeux favoris,... Ainsi, à la maison, le parent peut aussi parler de sa journée avec son enfant et « s'approprier » la vie de son enfant à la maison d'enfants.

Dans le même sens, il est important que les parents participent activement à l'élaboration de ce cahier afin de permettre à la puéricultrice de construire également des échanges avec l'enfant sur ses activités de la veille ou du week-end. Les professionnelles pourront ainsi mettre des mots sur le vécu de l'enfant et aussi lui donner des notions temporelles, telles que aujourd'hui, hier...

Des photos pourront également être ajoutées dans le cahier.

Chez les plus grands, il n'est plus nécessaire de noter systématiquement la quantité des repas ou les selles. De ce fait, un cahier pour le groupe reprendra ces informations nominatives sous forme de tableau. Pour les observations et les expériences de l'enfant à consigner, un cahier « Se souvenir des belles choses » est élaboré. Il n'est pas nécessairement journalier mais la puéricultrice est attentive à noter régulièrement les vécus, les échanges, les découvertes de l'enfant.

Lorsque la puéricultrice est assise en section, elle ne fait pas « rien », comme un observateur extérieur pourrait le croire. Elle est occupée à accompagner l'enfant par son regard bienveillant, qui l'aide à acquérir de l'autonomie, et elle observe ses progrès qu'elle pourra notifier aux parents oralement et par écrit.

E. Les doudous

Le doudou et la tétine jouent un rôle et sont une présence importante pour le bébé et pour le jeune enfant. Le doudou participe à la vie de l'enfant et il peut parfois vivre plein d'aventures incroyables.

Le doudou est un symbole de transition, quelle que soit la forme prise - couverture, peluche, objet - entre l'enfant et le monde extérieur. Il est indispensable au bébé : il joue le rôle de protection contre les angoisses, les peurs et les frustrations de l'enfant. C'est pourquoi le doudou est autorisé sans restriction dans la section des bébés. Il est préférable que le doudou vienne de la maison et ne soit pas une peluche achetée pour la ME.

Progressivement, l'enfant, sécurisé, ne ressentira plus la nécessité directe du doudou et il le lâchera pour jouer. Il n'en aura plus besoin que pour dormir. Ce sont les adultes qui entourent l'enfant qui, par les mots, vont lui apprendre se séparer progressivement du doudou pour aller vers les découvertes extérieures. L'enfant apprendra alors à placer le doudou dans le « Hamac à doudous » prévu à cet effet et installé dans la section.

L'acte pour l'enfant de placer le doudou dans le hamac est proposé et non imposé. L'idée étant qu'il fasse ce choix de lui-même. Tous les actes posés sont accompagnés de paroles bienveillantes et explicatives : on met des mots sur les gestes et sur les émotions de l'enfant. La puéricultrice va verbaliser chaque fait.

En cas de chagrin, le doudou sera disponible pour l'enfant pour lui permettre de se rassurer et de se recentrer. Le doudou n'est, par contre, pas invité à table.

La tétine, étant un frein à la compréhension du langage de l'enfant par la puéricultrice, est placée dans l'arbre-crochet par l'enfant, de lui-même, dans la section des grands, dès qu'il commence à jouer. Elle lui sera proposée au moment de la sieste.

Là aussi l'acte est verbalisé et l'enfant est invité à le poser en toute autonomie.

F. Le départ à l'école

La séparation avec les puéricultrices doit se préparer et cela pour tous les acteurs : parents, professionnelles et enfants, de la vie à la crèche. C'est pourquoi le parent devra prévenir du départ de l'enfant à l'école au moins deux mois à l'avance.

Une fête, un goûter spécial, sera préparé pour le dernier jour de l'enfant. Sa photo sera placée sur « la fresque souvenir », située dans le hall. Ce qui permet de garder une trace des enfants qui sont partis et d'en parler. Lors de cet échange, l'enfant recevra une photographie du groupe de la maison d'enfants. On fête le départ de l'enfant et de son parent accueillant.

Si cela est possible, la distance entre l'école et la crèche et la disponibilité des puéricultrices étant les deux critères de faisabilité, la puéricultrice de référence pourra accompagner l'enfant et le parent qui le souhaite pour une visite de l'école maternelle et de la classe d'accueil, afin de passer le relais.

VI. Activités

Dans cette partie, vous allez retrouver les lignes directrices de notre méthode de travail et les points qui nous tiennent particulièrement à cœur et que nous souhaitons développer avec les enfants. Bien entendu, les activités varient en fonctions des enfants et des moments de la journée ainsi qu'en fonction du temps extérieur.

Il s'agit d'une liste exhaustive afin d'informer les parents et en aucun cas d'une obligation avec horaire et organisation contraignante.

Le jeu étant le moteur d'apprentissage et du développement de l'enfant, l'espace dans les sections est élaboré afin de favoriser le développement des jeux de l'enfant. L'adulte est présent, propose et accompagne l'enfant dans ses jeux mais il ne les impose pas. Il est présent pour accompagner l'enfant et poser un regard sécurisant et valorisant sur ses expériences. Il sera attentif à varier les activités pour favoriser le développement psychologique, moteur et sensoriel de l'enfant. Un regard bienveillant est une source de confiance en soi, c'est pourquoi le professionnel observe l'enfant dans ses découvertes, l'accompagne du regard sans le juger.

Si en arrivant, le parent voit une puéricultrice assise au sol, qu'il ne pense pas « elle ne fait rien » mais plutôt « elle encourage mon enfant dans ses découvertes, ses jeux et respecte son autonomie ».

Le développement sensoriel sera favorisé par des manipulations, comme manipuler différents types de tissus, à travers l'alimentation, par la musique. Nous favorisons également dans les sections les pieds nus pour développer le contact des pieds sur le sol ainsi que pour une bonne préparation à la station debout. A l'extérieur, différents bacs avec différents reliefs seront installés pour favoriser la perception par la plante des pieds des différentes surfaces : mou – dur – soyeux – rêche - ...

En ce qui concerne le développement moteur de l'enfant, nous préconisons l'harmonie dans le développement plutôt que la rapidité d'acquisitions. Nous sommes attentifs au développement des différentes parties du corps et de son ensemble en mettant en place différents types d'activités.

L'équipe de la crèche veut rester très attentive à ne pas être dans la sur-stimulation vis-à-vis des enfants et tout particulièrement vis-à-vis des petits. En effet, il est important de suivre leur rythme, de les autoriser à être «petits». Le personnel qui les encadre est attentif à leur évolution et propose des activités, des jeux qui répondent à une demande naturelle de l'enfant.

Des espaces de jeux sont également proposés aux enfants, comme la piscine à balle, un espace pour se cacher est également proposé chez les moyens ainsi que chez les grands.

Pour les plus grands, des jeux symboliques sont mis à leur disposition afin de leur permettre de développer leur imaginaire, de les laisser exprimer librement leurs émotions. Ces jeux symboliques sont la malle de déguisement, la dinette, les poupées, les livres ...

Le coin coussin permet aux enfants, lorsqu'ils en ont besoin, de se reposer, de rester au calme, de se rassurer avec leur doudou ...

Pour les enfants ayant atteint l'âge de 2 ans ainsi que pour les plus jeunes qui y montrent déjà de l'intérêt, des ateliers encadrés sont également proposés tels que peinture, cuisine, bricolage ... Cependant l'objectif n'est pas de réaliser des bricolages à ramener à la maison, comme en maternelle, mais plutôt de tenter de nouvelles expériences.

Les enfants sont invités, dès que le temps le permet, à prendre l'air dans le jardin de la maison d'enfants. Des jeux d'extérieur leur sont proposés : maison, toboggan, vélos, petites voitures, ... L'idéal pour l'enfant étant de pouvoir crier, sauter, jouer, sans entrave dans l'espace d'une pièce, et de s'aérer. Un enfant a besoin de se dépenser et d'utiliser son énergie dans des activités d'expérimentation physiques. Nous souhaitons au maximum que l'enfant puisse sortir chaque jour en matinée et/ou l'après-midi.

Une promenade peut également être organisée avec les plus grands puisque la crèche est à quelques mètres d'un chemin donnant directement dans les champs. Pour se promener nous avons un chariot, ce qui permet à l'enfant de se reposer si nécessaire et d'alterner les moments de marche et les moments de récupération.

Les activités sont toujours proposées en respectant le niveau de développement de l'enfant et ses capacités.

VII. La psychomotricité

Chez les petits, le rôle de la psychomotricité est d'acquiescer, au rythme et en respectant les possibilités de l'enfant, les muscles et les mouvements qui lui permettront de passer à la station assise, à la station debout et d'obtenir de bons réflexes en cas de chute inopinée. On apprendra

aussi aux enfants à avoir de bons mouvements pour aider l'adulte à le soulever, le porter sans se blesser.

Le lieu le plus favorable pour générer ces apprentissages est soit sur la table à langer, lors du change, soit sur les tapis posés au sol dans la section.

Les mouvements sont soit conduits en douceur par la main de l'adulte, comme lors du mouvement pour aider l'enfant à apprendre à se retourner ; soit l'enfant évolue seul sur un parcours de psychomotricité mis en place par l'adulte qui est présent en soutien de l'enfant. Il est sécurisé l'apprentissage autonome.

Pour les plus grands, des parcours et des jeux seront mis en place en intérieur ou en extérieur pour aider l'enfant à acquérir une bonne coordination des mouvements, et affiner ceux-ci, toujours dans le respect de ses possibilités et dans un souci de bienveillance.

VIII. Le langage

Dans la ME, nous veillons à utiliser des mots adaptés aux situations et à l'âge des enfants. Nous sommes attentives au vocabulaire employé et à la justesse des mots, pas de « bibi », « têtè » et autres.

Nous veillons également à mettre des mots sur tous les actes quotidiens, les émotions et les observations des enfants, cela dès le plus jeune âge. La puéricultrice va parler à l'enfant lors des moments de change, par exemple, et lui demander de collaborer, d'être acteur de ce moment. Parler à l'enfant et lui donner la possibilité de répondre lui permet d'interagir mais surtout de développer un langage riche et adapté. De plus, cela assure à l'enfant un bon développement psychique car il est considéré par l'adulte comme une personne et un partenaire.

Pour un bébé qui ne s'exprime pas encore, il va dans un premier temps emmagasiner les mots qui sont prononcés et les associer à l'objet, principe de « l'étiquetage », et accroître de façon passive son vocabulaire. Mais par la suite, lorsque son développement du langage le lui permettra, il répètera ce mot.

La richesse de son langage dépend de la façon dont les adultes se sont adressés à lui et de la richesse de leur propre langage : plus vous lui parlerez, plus il enrichira sa capacité langagière.

IX. Le livre

Dans notre milieu d'accueil nous souhaitons développer l'imaginaire des enfants et donner une place au livre, en tant qu'objet mais aussi en tant que porteur d'histoires. Il permet de transmettre la notion de plaisir mais aussi la richesse de la langue. Le livre est également un vecteur de rencontre entre les individus et de partage.

Les livres peuvent être introduits auprès des enfants dès 10 mois, pour ce faire, nous mettrons à la disposition des bébés des livres à manipuler sans risquer de déchirer, en plastique ou en tissus pour leur permettre de découvrir l'objet. Dans le même temps, l'adulte donnera « vie au livre » en racontant l'histoire qu'il contient de façon vivante, en utilisant les mots mais aussi les expressions du visage et son corps, afin de donner toute son amplitude à l'histoire contenue dans le livre.

X. Les émotions de l'enfant

Tout d'abord, le personnel encadrant fait toujours preuve de bienveillance dans la gestion des émotions de l'enfant, qu'il les exprime sous forme de cris ou de colère.

Lorsque la puéricultrice s'occupe d'un enfant, il s'agit pour eux d'un moment privilégié, elle doit être disponible pour lui à ce moment-là et pas occupée à faire deux choses en même temps. Les autres enfants devront attendre leur tour pour, eux aussi, avoir ce moment privilégié avec l'adulte. Ainsi, lorsqu'elle partage avec l'enfant un moment câlin, elle doit être disponible pour gérer et répondre au mieux aux expressions des sentiments de l'enfant, pleurs, besoin d'être pris dans les bras,... La puéricultrice sera attentive à se placer au niveau de l'enfant, à verbaliser les émotions exprimées par l'enfant, à le rassurer et à le sécuriser.

Elle doit ajuster son comportement, son langage et les tonalités de sa voix aux changements, mêmes subtils, des signaux de confort ou d'inconfort exprimés par l'enfant.

XI. La gestion de la colère

Placer des limites à l'enfant est un besoin fondamental dans la construction de son identité.

On sait que la frustration est inévitable dans un milieu d'accueil collectif, il faut attendre son tour, la référente ne sait pas prendre tous les enfants dans les bras en même temps, le jeu n'est pas toujours disponible quand l'enfant le souhaite, il doit le partager. L'expression de cette frustration est nécessaire à la construction de l'enfant. Elle doit être entendue et respectée, pour autant cela ne signifie pas être acceptée. La professionnelle réagit de manière opportune et place clairement les limites, les bases de la vie en communauté, tout en veillant à ne pas disqualifier l'émotion de l'enfant. Ainsi, s'il dépasse les limites et pousse un autre enfant, il devra « réparer la blessure » en posant un geste bienveillant envers l'autre. S'il ne se calme pas, il ira canaliser sa colère dans le « coin colère » prévu à cet effet.

Pour une bonne collaboration entre les parents et l'équipe de la ME, dans la gestion des émotions de l'enfant, il existe cinq principes éducatifs de base :

1. la cohérence entre adultes ;
2. la bienveillance envers l'enfant ;
3. une structure avec des règles et des limites ;
4. la coopération parents – équipe ;
5. du sens de et dans nos actions.

Garder la cohérence et de la cohésion entre la ME et la maison, garantit le bon développement de l'enfant. Il est le centre de nos préoccupations.

XII. La propreté

A. Le change

Le change est un moment intime, au calme, de découverte de son corps et de partage intimiste entre la personne qui le change et l'enfant.

Pour les bébés: le change est un moment de tendresse et de disponibilité pour l'enfant, il se fera dans un rapport de parole et de complicité, de sourires face à face rien que pour lui, de bien être pour l'enfant. Le change sera réalisé en douceur dans l'Ici et Maintenant.

Lorsque l'enfant est changé, la puéricultrice est attentive à verbaliser chaque acte posé. Elle le prévient lorsqu'elle va le laver, toujours à l'eau et au savon hypoallergénique, lorsqu'elle va le sécher. Elle va aussi demander à l'enfant d'être acteur du change, en l'aidant pour lui mettre le linge, fourni par nos soins, lorsqu'elle l'habille aussi, en présentant ses jambes, en soulevant les fesses...

Lors du change, la puéricultrice jouera avec le corps de l'enfant, en le massant, lui apprendra à utiliser ses muscles pour se relever.

Dès que l'enfant en est capable, il montera de lui-même sur la table à langer à l'aide du petit escalier prévu à cet effet. Cette méthode a deux objectifs : développer l'autonomie de l'enfant et soulager le dos de la puéricultrice.

Nous n'utilisons pas de lingettes, les enfants sont lavés à l'eau et au savon, à l'aide d'un gant de toilette à usage unique et séchés avec un essuie également à usage unique. Si l'enfant présente de petites rougeurs, le personnel lui administrera de la pommade type Formule 31 de chez Purna. Si l'enfant a besoin d'une pommade spécifique, celle-ci sera fournie par les parents avec un certificat médical.

B. Le petit pot

Généralement, un enfant acquiert la capacité à contrôler ses sphincters entre deux et trois ans. A ce moment-là, il est également capable d'alterner les pieds lorsqu'il monte ou descend, seul, les escaliers, ce qui est un point de repère facile à observer.

L'enfant doit être prêt d'un point de vue neurologique. Donc, s'il n'a pas atteint la maturation psychique et physique nécessaire, cela ne sert à rien de le forcer. Il doit avoir envie de devenir propre.

L'enfant devient propre si l'on respecte son rythme et son envie d'autonomie. Il est important de dédramatiser les sois disant retards souvent liés à une précipitation ou à une fixation.

En pratique :

On observe d'abord les signes d'intérêt marqués par l'enfant vis-à-vis du petit pot. Veut-il s'asseoir et imiter quand un copain va sur le petit pot ? Indique-t-il qu'il a fait pipi ou caca ?

Ensuite, la première chose à faire est de lui donner les mots pour dire ce qui se passe. On peut réaliser cette étape au travers de livres, en parlant lors du change de l'enfant, en commentant ce que fait un enfant qui va sur le pot. Il peut également se familiariser avec le petit WC, en s'asseyant dessus, en observant son mode d'emploi. Si l'enfant a peur de tomber dans le pot, c'est aussi le moment de la rassurer.

Lorsque l'on commence l'apprentissage de la propreté il faut savoir être patient. Les punitions sont à proscrire en cas d'accident, il s'agit d'un nouvel apprentissage qui demande une grande capacité de contrôle des muscles des sphincters, le punir ou le récompenser ne sert à rien. Il faut simplement le soutenir, le complimenter et l'encourager de façon constructive et sans exagération dans cette nouvelle étape de son développement.

Pour l'aider dans son apprentissage et pour plus de facilité, après les langes culottes, les parents apporteront à la ME des culottes en tissus, celles en coton à l'intérieur et plastifiées à l'extérieur.

XIII. La socialisation de l'enfant

L'enfant, petit, ne sait pas encore jouer avec les autres, il pratique le jeu solitaire. A l'âge des premiers pas, l'autre enfant est une source d'observation, d'envie car il bouge différemment, parfois ils interagissent ensemble mais on ne peut pas parler à cet âge de jeu ensemble. L'enfant de cet âge veut le jeu de son voisin car il voit ce jouet bouger dans la main de l'autre, il suffit donc de le distraire en lui proposant une autre activité ou un autre jouet.

Vers deux ans, on parle de jeux parallèles, cela signifie que deux enfants peuvent jouer côte à côte dans un même espace géographique mais que même s'ils éprouvent du plaisir à être ensemble, chaque jeu est indépendant de celui de l'autre.

On commence à ne parler de jeu coopératif que vers trois ans.

Le parent participant aux permanences doit pouvoir comprendre, le cas échéant avec l'aide de l'équipe, au-delà de certains comportements interpellants, morsure, « vol », que l'enfant a besoin d'apprendre les limites de ce qui est permis en société.

XIV. Les repas

Les bébés qui prennent encore le biberon sont nourris à la demande. Si des mamans souhaitent venir allaiter, un coin allaitement est spécialement prévu dans la section des petits.

Le premier repas de la journée (après 6h00 du matin) est pris à la maison.

En dehors des bébés qui prennent encore le biberon, les repas sont préparés par la cuisinière de la maison d'enfants. Celle-ci prépare le repas de midi et les collations de tous les enfants, en fonction des normes alimentaires de l'ONE. Elle est également attentive à la consistance du repas : panade pour les plus petits, repas mixé pour les moyens, repas en morceaux pour les plus grands... C'est elle qui s'occupe du menu, elle veille à utiliser de préférence des produits frais de saison. Elle est également contrôlée par l'AFSCA.

Organisation des repas chez les petits

L'introduction des fruits et des légumes se fait toujours en concertation avec les parents et en respectant la liste d'introduction des aliments préconisée par l'ONE, tout en étant attentif aux risques d'allergies. Les aliments sont introduits un à la fois pendant trois jours consécutifs en suivant le menu diversification mis en place à la maison d'enfants. Pour les enfants accueillis suivant un horaire de temps partiel, il est souhaité que les parents poursuivent le menu proposé à la maison afin de respecter la règle des trois jours consécutifs. Lorsque l'enfant commence la diversification alimentaire, son premier repas sera donné à la maison par les parents. C'est une grande découverte pour l'enfant, nous préconisons qu'elle se vive avec les parents.

Les enfants mangent chacun à leur tour, suivant un ordre établi en fonction de leur horaire d'arrivée, heure du premier repas de la journée, et de leur sieste du matin. On ne réveille pas un enfant occupé à dormir.

La référente nourrit l'enfant, ne le force pas et, en fonction de son stade de développement, l'aide à manger avec la cuillère.

Organisation des repas chez les moyens

Les moyens mangent dans la salle à manger attenante à la cuisine, et non dans la section. Ils se rendent dans la salle à manger, suivis de leur puéricultrice après le lavage des mains dans la section.

Chaque enfant mange dans une chaise haute adaptée aidé par la puéricultrice si nécessaire. De l'eau leur est proposée à la fin du repas.

Organisation des repas chez les grands

Les grands mangent dans la salle à manger attenante à la cuisine, et non dans la section. Ils se rendent dans la salle à manger, organisée à leur taille, suivis de leur puéricultrice après le lavage des mains dans la section.

Les enfants sont invités à mettre la table et à prendre leur bavoir. Un petit rituel sert à installer le calme autour de la table avant le repas.

Le repas est aussi un moment de partage et l'occasion d'apprendre les règles de vie en société.

- on se lave les mains avant et après le repas;
- on ne se lève pas avant que tout le monde ait fini;
- on mange calmement ;
- on respecte l'espace des autres.

C'est aussi un moment d'acquisition de l'autonomie et de découverte des goûts (repas expliqué aux enfants). L'enfant est invité à goûter chaque aliment. Il ne lui sera par contre pas obligatoire de finir son assiette s'il n'a plus faim. Après le repas, les enfants reçoivent de l'eau.

Les enfants mangent trois repas sur la journée : un dîner vers 11h00 et un goûter après la sieste, vers 15h. Les enfants prennent le goûter servi par les puéricultrices, dans la salle à manger. Il est constitué de fruits, tartines, céréales, jus de fruits ou de légumes, soupes, légumes en bâtonnets... Les cakes, crêpes, gaufres sont réservés aux fêtes (anniversaire, départ,...).

XV. Les rituels

Les rituels sont importants car ils structurent le temps et installent des points de repère pour l'enfant. L'enfant a besoin d'habitudes pour se construire, de points de « rendez-vous » immuables, un peu comme une habitude de regarder l'heure pour anticiper, reprendre appui, se structurer.

Nous instaurons des rituels temporels, comme le moment de relaxation avant la sieste pendant le change chez les grands, mais aussi des rituels spatiaux, comme le fait de changer de local pour manger avec les grands. Il existe aussi des petites chansons, ritournelles qui permettent de situer les événements qui rythment l'année, la période de Noël, le printemps, les anniversaires...

XVI. Le sommeil

Dans la section des petits, les bébés dorment à la demande. Ils peuvent être amenés à faire plusieurs siestes sur la journée, s'ils en éprouvent le besoin. Nous respectons le rythme de l'enfant. En grandissant, l'enfant réduira de lui-même son temps de sommeil et il n'aura besoin que d'une seule sieste pour se ressourcer.

L'enfant doit apprendre à s'endormir seul, avec ses doudous et sa tétine si nécessaire, mais pas dans les bras d'un adulte. Cette organisation étant impossible en milieu d'accueil. Deux dortoirs sont mis à la disposition des enfants, et ce pour chaque section, afin de ne pas perturber le sommeil d'un enfant avec les pleurs d'un autre qui est en phase d'endormissement.

Pour les moyens, deux périodes de sieste sont prévues : une période en matinée et une période dans l'après-midi, en fonction des besoins de l'enfant. Le but étant de créer une transition entre le respect du rythme de l'enfant de la section des bébés et l'organisation de la vie en groupe des plus grands.

Dans la section des grands, une seule sieste est organisée, à la mi-journée, de 12h00 à 15h00. Avant la sieste, un moment au calme est organisé avec des livres ou de la relaxation afin de préparer les enfants au sommeil.

Si un enfant a besoin de moins d'heures de sommeil, il restera au calme et couché. S'il ne dort pas, il se repose.

Seuls les membres du personnel sont autorisés à entrer dans les chambres, ceci afin de ne perturber ni le sommeil, ni le réveil, de l'enfant.

XVII. Collaboration avec les parents

La collaboration « parents-professionnels » est un des objectifs à atteindre essentiel de notre projet d'accueil, puisque nous souhaitons être une maison d'enfants qui offre un espace privilégié aux parents au sein même du milieu d'accueil. Les parents ont un rôle primordial dans l'éducation et la construction de l'identité de leur enfant, c'est pourquoi il nous paraît primordial de les intégrer activement dans notre projet.

Cette collaboration se fera à deux niveaux :

- Par rapport à leur vécu en tant que parents partageant des moments avec son enfant et ses camarades dans la crèche ;

- Par rapport à leur vécu en tant qu'accompagnant d'un groupe d'enfant avec le soutien des professionnelles. Tout en sachant que les professionnels restent les référents pour l'enfant et les garants de la bonne mise en pratique du projet pédagogique de la crèche. Le principe « parents-admis » permet de considérer les parents comme de réels partenaires et permet de travailler en complémentarité parents-professionnels.

Il importe qu'une relation mutuelle de confiance s'établisse. Les parents ne sont pas là pour juger ou remettre en question le travail des puéricultrices mais pour profiter avec bienveillance de leur expérience en qualité de professionnelles de l'accueil de la petite enfance. Les parents pourront également trouver une aide sans devoir faire appel systématiquement à des professionnels extérieurs. Les puéricultrices sont également disponibles afin de proposer des pistes d'activités ou juste pour écouter le parent souhaitant partager le vécu de son enfant. Le bien-être de l'enfant est toujours le centre de l'attention que ce soit pour le parent ou pour le professionnel. Nous tendons tous vers le même objectif, c'est pourquoi la communication, l'échange et la concertation sont-elles si importantes.

Il est important d'avoir des temps de soutien, de discussion, de réflexion, de concertation avec les parents tant individuellement qu'en groupe pour parler de toutes les implications, questions, ... que pourra amener leur temps de permanence, fixé lors de l'inscription s'ils souhaitent s'impliquer activement dans le projet, ainsi que leur vécu en tant que parent et leur vécu en tant que parent encadrant d'autres enfants tout en ayant son propre enfant dans la maison d'enfants, c'est pourquoi une réunion des parents est organisée tous les semestres.

Les permanences constituent un moment privilégié d'échanges et d'apprentissages et permettent aux parents une meilleure compréhension de la vie au sein de la maison d'enfants. De la même façon, les puéricultrices apprennent aussi les pratiques et les jeux mis en place par les parents avec leur enfant.

Il est important d'avoir des temps de soutien, de discussion, de réflexion, de concertation avec les parents tant individuellement qu'en groupe pour parler de toutes les implications, questions, ... que pourra amener leur temps de permanence, fixé lors de l'inscription s'ils souhaitent s'impliquer activement dans le projet, ainsi que leur vécu en tant que parent et leur vécu en tant que parent

encadrant d'autres enfants tout en ayant son propre enfant dans la maison d'enfants, c'est pourquoi une réunion des parents est organisée tous les semestres.

En pratique :

Les parents, le papa ou la maman, participent, idéalement, à une fin de journée par semaine, selon un horaire préétabli. Les parents participants ne sont pas du personnel supplémentaire, ils ne peuvent pas poser des actes apparentés à des soins. Il s'agit d'une extension de la période de fin de journée durant laquelle le parent est invité à s'asseoir et à participer aux jeux des enfants. L'enfant repart au terme de la permanence avec son parent. Il ne pourra y avoir plus de deux parents présents en même temps dans la section regroupant les enfants. Les autres membres de la fratrie ne sont pas autorisés pendant ce moment d'échanges privilégiés avec l'enfant inscrit dans le milieu d'accueil. L'horaire des permanences est préétabli au moment de l'inscription de l'enfant, elles sont demandées mais non obligatoire et ce doivent d'être régulières pour le bien-être des enfants. Ce principe fait partie du projet d'accueil pour les enfants participants à la vie de la crèche à raison de 4 ou 5 jours par semaine.

Les parents sont encouragés à proposer des activités aux enfants avec l'accord préalable de l'équipe éducative. Les innovations ou les talents spécifiques, comme jouer un instrument par exemple, sont toujours les bienvenus. Le parent est invité à participer aux jeux de tous les enfants présents. Voir son parent jouer avec d'autres enfants permet l'apprentissage du partage, du plaisir de l'échange, et il enrichit la construction de l'individu. Petit à petit, il apprend à nouer des relations positives avec d'autres adultes que ses parents et professionnels dans un cadre sécurisant.

XVIII. L'accueil et l'encadrement d'enfants porteurs d'un handicap

Accueillir des enfants à besoins spécifiques au sein de la structure d'accueil doit se faire en concertation avec l'équipe mais aussi sous le regard vigilant de l'AWHIP et de l'ONE. Ce choix ne se fait pas à la légère.

L'enfant porteur d'un handicap pourra rester dans le milieu d'accueil jusqu'à l'âge de 6 ans, pour autant que cela ne perturbe pas l'équilibre au sein de la section avec les autres enfants. Ce temps plus long est souhaitable car il permet à la famille de s'approprier la nouvelle et de s'organiser avec les différents professionnels du secteur. C'est une période de transition et de soutien pour permettre aux parents de s'organiser et de trouver la structure d'accueil qui convient le mieux aux besoins de leur enfant.

Le passage d'une section à l'autre se fera en fonction du développement psychomoteur de l'enfant, et non de son âge.

Un local peut être mis à la disposition des professionnels prodiguant les soins aux enfants si les parents le souhaitent. Les puéricultrices ne sont pas des thérapeutes mais bien des professionnels de l'éducation de ce fait elles ne pourront prodiguer des soins spécifiques aux enfants sans un avis médical préalable.

XIX. Concertation entre professionnelles

Des réunions d'équipe sont organisées de façon formelle après la journée d'accueil 1X/mois, des réunions informelles sont organisées chaque semaine, le relais des informations de la journée se fait chaque matin.

La formation continuée du personnel se fera sous forme de journées pédagogiques et de participation à des formations proposées notamment par l'ONE pour le personnel travaillant dans le domaine de la petite enfance.

Les journées pédagogiques pourront se faire en collaboration avec d'autres crèches afin de ne pas rester fermés sur les pratiques de la ME, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une petite équipe, ou avec un invité présentant une pratique professionnelle particulière. Le choix des thèmes de ces journées pédagogiques ou de toute autre formation se fera en fonction des thèmes abordés lors des réunions d'équipe ou à la demande des professionnelles.

XX. Partenariat parents professionnels.

La relation parents-professionnels est l'un des piliers de notre projet d'accueil. Nous cherchons à mettre en place une relation de partenariat et de confiance mutuelle autour des enfants. Cette relation nécessite dialogue et écoute; chacun devant être prêt à se remettre en question.

Ce partenariat repose sur l'idée d'un partage autour d'un projet commun: chacun y a sa place et a droit au respect dans son domaine de compétence.

L'équipe professionnelle est garante de la qualité de l'accueil au quotidien, de la mise en pratique du projet d'accueil. Elle assure une continuité psychique et affective nécessaire à l'épanouissement de l'enfant dans son lieu de vie. Les professionnels ont un autre regard sur les enfants et peuvent en faire profiter les parents. Elles ont des compétences, des connaissances générales sur les enfants, compte tenu de leur formation et de leur expérience. Les parents peuvent leur faire confiance.

Inversement, les parents peuvent aussi apporter des connaissances à l'équipe: nouvelles chansons, nouveaux jeux,... Mais surtout des informations sur leurs enfants qu'ils connaissent bien. Les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de leurs enfants.

Ce partenariat lors de permanences, mais aussi lors des réunions de parents, permet d'avoir un moment de concertation privilégié et de faire évoluer ensemble le projet d'accueil. Il est indispensable d'être ouvert au dialogue et de proposer des solutions pour qu'à la fois le parent, l'enfant et l'équipe puissent passer un bon moment ensemble.

XXI. Participation aux réunions des parents.

Une réunion est organisée chaque semestre un jour de la semaine en soirée. Il est vivement conseillé aux parents d'y participer. Lors de ces réunions, sont traités les éventuels problèmes au sein de la maison d'enfants, écouter les suggestions émises par les parents ou les professionnelles. C'est un véritable moment d'échange entre tous. Ces réunions sont aussi l'occasion de présenter les nouveaux partenaires dans le projet, qu'ils soient parents ou professionnels.

XXII. Partenariat avec d'autres organismes

Nous avons mis en place différents types de partenariat avec des organismes installés dans la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

La bibliothèque a mis en place un projet étalé sur trois ans de formations et d'animations avec les infrastructures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance de la région, comme les crèches ou les écoles maternelles. Les animatrices viennent au sein de la structure animer des ateliers « bébé-livres » et forment également le personnel encadrant à l'animation de ce type d'atelier. L'objectif est de développer le goût du livre dès le plus jeune âge et de former les professionnelles à l'animation.

La bibliothèque comprend également une ludothèque. En tant que structure d'accueil nous pouvons y emprunter, pour un coût minime, des jeux d'intérieur, des modules de psychomotricité et des jeux d'extérieur pour une durée de un mois.

Nous avons également proposé un partenariat à l'école d'enseignement spécialisé de type 2 Le Grand Tour qui accueille dès 4, 5 ans les enfants présentant un retard mental.

Nous avons aussi un partenariat avec le service d'aide précoce et le triangle wallonie pour les enfants ayant des besoins spécifiques.